

Comportement de paiement B2B.

Le Q3 2014 montre une amélioration notable.



Etude sur le comportement de paiement

Graydon Belgium SA récolte systématiquement et quotidiennement les listings « aging ». Des milliers d'entreprises communiquent la manière dont elles sont payées par leurs clients (selon les conditions convenues ou hors délai et dans quelle mesure hors délai). Les ordinateurs de Graydon lient cette information à chaque entreprise individuelle, de sorte que le comportement de paiement précis de chaque entreprise, asbl ou organisme public est mesuré.

Ces données très proche du terrain que nous collectons systématiquement depuis 1984 complètent parfaitement les éléments provenant entre autres des comptes annuels (qui par définition ont plus de 7 mois, et même maintenant dans la majorité des cas plus de 18 mois): leur traitement montre l'évolution des paiements pour chaque entreprise et donne directement un aperçu à court terme de l'évolution des liquidités et de la situation de leur trésorerie. L'indice de paiement a fait la preuve qu'il était un excellent baromètre à court terme, en rapport avec l'évolution de la conjoncture.

Contenu

Introduction	4
1. Indice de paiement de Graydon: au plus haut, au mieux	5
2. De grandes différences régionales continuent à exister	5
3. Les défauts de paiement diminuent fortement	6
4. La Flandre: Anvers, le moteur économique qui a des ratés	9
5. La Wallonie: Le Hainaut tire la moyenne vers le bas.	10
6. Tendances sectorielles	11
Conclusion: il y a une amélioration, mais ...	13

Introduction



Ces derniers mois, les factures ont été indéniablement payées de manière plus correcte. C'est ce qu'il ressort de notre nouvelle étude sur le comportement de paiement. Au cours du troisième trimestre, l'indice de paiement de Graydon est passé de 101,6 à 104,3. C'est même le meilleur chiffre à avoir jamais été enregistré pour un troisième trimestre depuis le début des mesures en 2006.

L'amélioration de cet indice est surtout à attribuer à la diminution des défauts de paiement. Il s'agit de factures qui ne sont pas payées 90 jours après la date d'échéance ou qui ne sont pas payées du tout.

Le nombre de défauts de paiement a systématiquement baissé pour ne plus atteindre "que" 8,63%. Pendant les années 2007 et 2008 où la conjoncture économique était favorable, le nombre de défauts de paiement oscillait entre 6% et 9%. Pendant les années de crise, il est monté jusqu'à 14,3% (2ème trimestre 2011). Cette nouvelle étude montre donc clairement que le comportement de paiement des entreprises dans toutes les régions et dans tous les secteurs, comparé aux récentes années de crise s'est amélioré.

1.

Indice de paiement de Graydon: au plus haut, au mieux

L'indice de paiement de Graydon est basé sur la somme de tous les paiements qui ont été traités au cours de ce trimestre, ainsi que ceux qui ont été exécutés en retard ou même pas du tout. Les bons paiements poussent l'indice vers le haut. Les paiements en retard le pénalisent et pèsent de plus en plus lourd au fur et à mesure qu'ils sont effectués après la date d'échéance. Le score total obtenu est finalement transposé en une valeur d'indice pour laquelle les résultats de l'année 2002 jouent le rôle de valeur d'étalonnage 100. Donc, au plus l'indice monte, au mieux le comportement de paiement s'améliore.

2.

De grandes différences régionales continuent à exister

L'amélioration du comportement de paiement est déjà une donnée positive en soi. Cependant, il faut continuer à suivre de près cette tendance car les chiffres n'évoluent pas de la même manière dans toutes les régions et dans tous les secteurs. En d'autres termes, la tendance globale à l'amélioration ne s'observe pas de la même manière partout.

Au cours du troisième trimestre, l'indice de paiement a grimpé en Flandre jusqu'à 103,2. Bruxelles fait encore bien mieux et a atteint 107,3 au troisième trimestre. Il s'agit même de la meilleure valeur jamais enregistrée. La Wallonie par contre, reste encore loin derrière. Là aussi, on constate une amélioration, mais avec 101,25, le score des entreprises wallonnes restent en deçà de celui des entreprises flamandes. Mais la Wallonie s'améliore progressivement car au cours du deuxième trimestre, le sud du pays se trouvait encore à l'indice 97,9.

3.

Les défauts de paiement diminuent fortement

Si l'on semble observer une amélioration de la situation dans les trois régions, celle-ci s'explique surtout par la diminution du nombre de défauts de paiement. On parle de défaut de paiement pour des factures qui n'ont toujours pas été payées après 90 jours ou qui n'ont pas été payées du

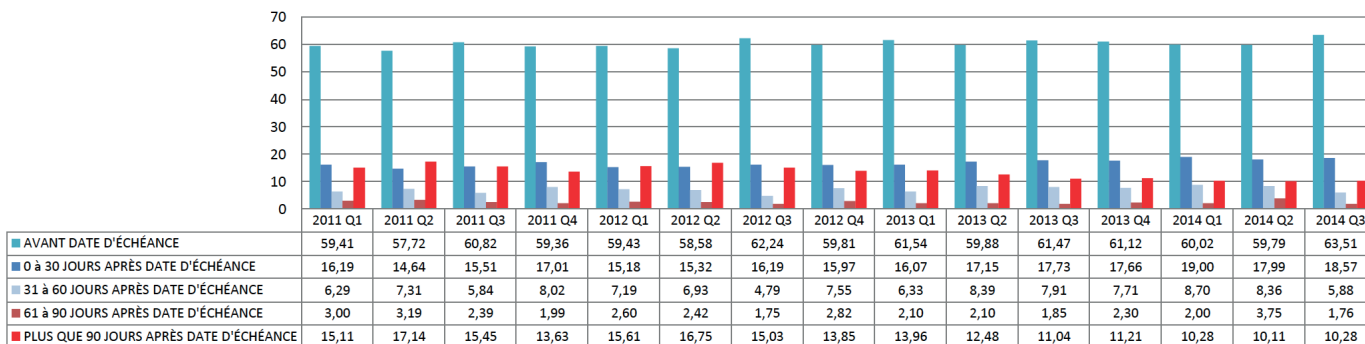
Évolution du comportement de paiement B2B selon la date d'échéance en Belgique



Au deuxième trimestre, les statistiques enregistraient encore globalement 8,87% de défauts de paiement. Au troisième trimestre, ce pourcentage a baissé pour atteindre 8,63%.

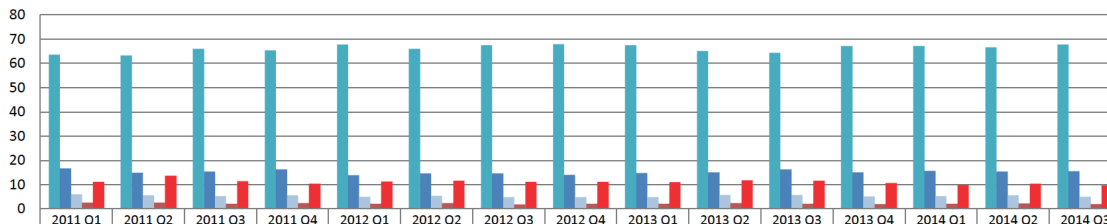
Au niveau régional, cette répartition des défauts de paiement correspond aux schémas traditionnels. La Wallonie avec 10,28%, compte le plus grand nombre de mauvais payeurs..

Évolution du comportement de paiement B2B en Wallonie



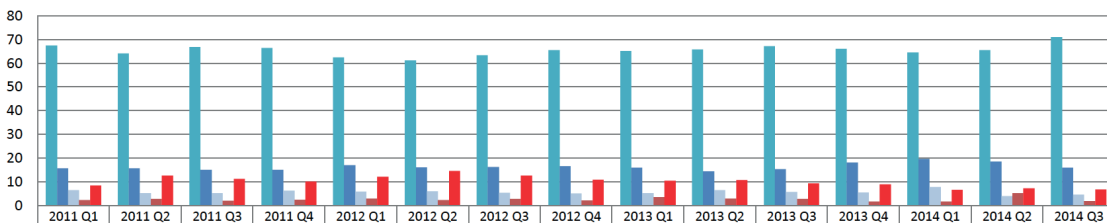
La Flandre fait légèrement mieux avec 9,69%, mais c'est le score obtenu par Bruxelles qui est surtout remarquable. Pour la Région bruxelloise, on ne compte plus 'que' 6,73% de mauvais payeurs.

Évolution du comportement de paiement B2B en Flandre



	2011 Q1	2011 Q2	2011 Q3	2011 Q4	2012 Q1	2012 Q2	2012 Q3	2012 Q4	2013 Q1	2013 Q2	2013 Q3	2013 Q4	2014 Q1	2014 Q2	2014 Q3
■ AVANT DATE D'ÉCHÉANCE	63,46	63,27	65,96	65,41	67,76	66,00	67,45	67,94	67,43	65,04	64,35	67,10	67,20	66,62	67,80
■ 0 à 30 JOURS APRÈS DATE D'ÉCHÉANCE	16,77	14,97	15,31	16,24	13,88	14,65	14,65	13,95	14,79	15,09	16,31	15,06	15,68	15,33	15,54
■ 31 à 60 JOURS APRÈS DATE D'ÉCHÉANCE	6,08	5,60	5,29	5,53	4,97	5,38	4,87	4,88	4,75	5,64	5,71	5,07	5,25	5,50	5,02
■ 61 à 90 JOURS APRÈS DATE D'ÉCHÉANCE	2,58	2,52	2,03	2,41	2,15	2,44	1,87	2,05	2,04	2,46	2,07	2,02	2,10	2,19	1,95
■ PLUS QUE 90 JOURS APRÈS DATE D'ÉCHÉANCE	11,11	13,64	11,41	10,41	11,24	11,53	11,16	11,18	11,00	11,78	11,56	10,75	9,77	10,36	9,69

Évolution du comportement de paiement B2B à Bruxelles



	2011 Q1	2011 Q2	2011 Q3	2011 Q4	2012 Q1	2012 Q2	2012 Q3	2012 Q4	2013 Q1	2013 Q2	2013 Q3	2013 Q4	2014 Q1	2014 Q2	2014 Q3
■ AVANT DATE D'ÉCHÉANCE	67,46	64,14	66,81	66,42	62,37	61,14	63,31	65,52	65,09	65,83	67,12	66,11	64,54	65,45	70,99
■ 0 à 30 JOURS APRÈS DATE D'ÉCHÉANCE	15,56	15,57	15,02	14,98	16,92	16,09	16,22	16,52	15,84	14,38	15,33	18,04	19,52	18,45	15,95
■ 31 à 60 JOURS APRÈS DATE D'ÉCHÉANCE	6,39	5,12	5,10	6,16	5,80	5,92	5,33	5,06	5,21	6,30	5,60	5,49	7,74	3,85	4,52
■ 61 à 90 JOURS APRÈS DATE D'ÉCHÉANCE	2,25	2,66	1,98	2,34	2,88	2,27	2,68	2,05	3,49	2,86	2,64	1,54	1,60	5,12	1,80
■ PLUS QUE 90 JOURS APRÈS DATE D'ÉCHÉANCE	8,33	12,51	11,09	10,09	12,02	14,58	12,46	10,85	10,36	10,62	9,31	8,82	6,60	7,14	6,73

4.

La Flandre: Anvers, le moteur économique qui a des ratés

Si l'on décortique un peu plus les chiffres et que l'on compare les provinces entre elles, on voit apparaître quelques surprises de taille. Et surtout le fait qu'en Flandre, la province d'Anvers reste assez timide. Anvers est traditionnellement considérée comme le moteur économique de la Flandre. Cependant, on dirait que ce moteur n'arrive pas à tourner à plein régime. L'indice de paiement pour la province d'Anvers se situe de toute manière à 98,20. Ainsi par exemple, Anvers réalise non seulement le taux le plus bas de toutes les provinces flamandes, mais elle se retrouve aussi nettement plus bas que la moyenne flamande qui est de 103,2..

La province flamande qui obtient les meilleures prestations est la province de Flandre-Orientale, où l'indice de paiement a été arrêté sur 105,93. Le Brabant flamand obtient 103,88 – la Flandre-Occidentale arrive à 103,70 et le Limbourg réalise 102,86.

La prestation relativement faible d'Anvers ressort aussi du nombre élevé de mauvais-payeurs dans cette province: pas moins de 13,45% de toutes les factures échues n'ont pas été payés à 90 jours ou pas payées du tout. La Flandre-Orientale réalise une fois de plus le meilleur résultat avec seulement 7,93% de mauvais payeurs. La Flandre-Occidentale atteint 8,63%, le Brabant flamand arrive à 9,34% et le Limbourg à 10,73%.

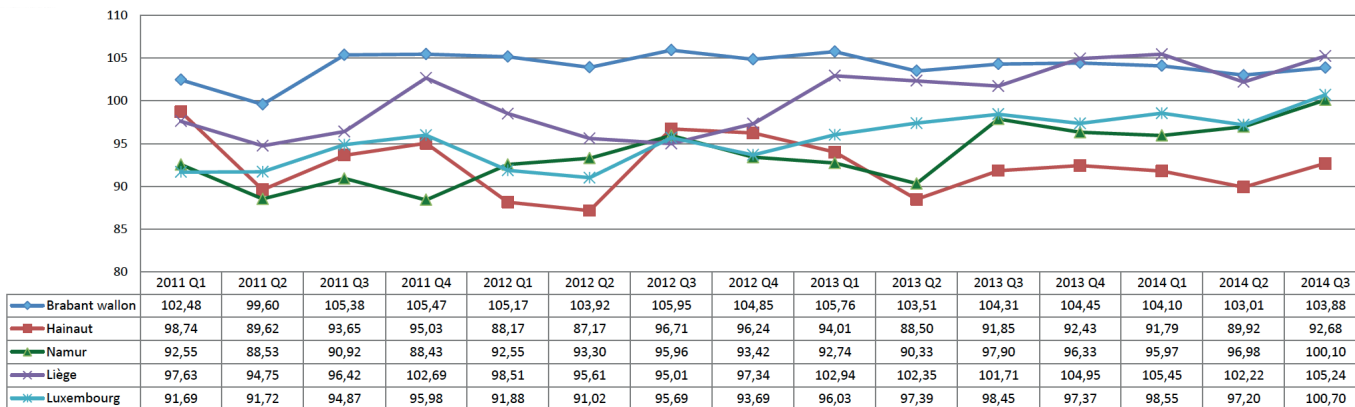


5.

La Wallonie: Le Hainaut tire la moyenne vers le bas.

L'indice de paiement pour la Wallonie est à 101,25. Il s'est relativement amélioré, mais il reste manifestement le plus faible des trois régions. Les chiffres wallons sont en grande partie tirés vers le bas du fait des résultats constatés dans le Hainaut. L'indice de paiement a terminé sur un score extrêmement mauvais de 92,68. Ce résultat contraste avec les chiffres de la province de Liège, qui se sont améliorées. L'indice y est à 105,24. Au cours du trimestre précédent, l'indice y était encore à 102,22.

Indice Graydon du comportement de paiement B2B : Provinces wallonnes



En Wallonie l'indice de paiement reste encore fortement influencé par les défauts de paiement. Cela semble surtout peser lourd pour la province du Luxembourg. On y a noté, au cours du troisième trimestre, pas moins de 12,18% de défauts de paiement. Les meilleurs résultats ont été enregistrés à Namur où l'on notait 'seulement' 8,65% de mauvais payeurs. Le Hainaut terminait à 11,74%, Liège à 10,40% et le Brabant wallon à 9,34%.

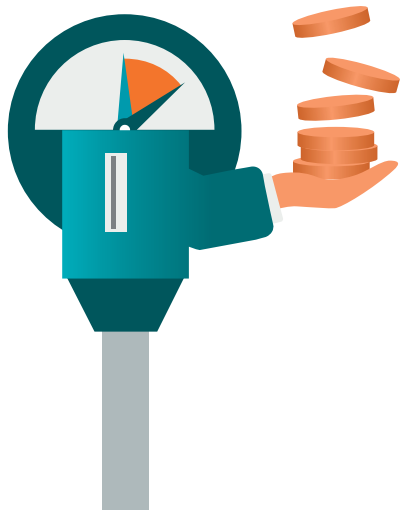
6.

Tendances sectorielles

Si l'on répartit le comportement de paiement par secteur, on constate d'excellents résultats dans presque tous les secteurs principaux.

En ce qui concerne le commerce de détail, globalement 81% des factures communiquées ont été payées endéans le délai convenu, seulement 3% ont connu un retard de plus de 90 jours. Pour le commerce de gros, on constate 77% de paiements endéans les délais et aussi seulement 4% de défauts de paiement. Pour le commerce de voitures et les réparations, on voit également 90% de factures payées dans les délais convenus, et à peine 1% après 90 jours.

Dans le secteur de la construction de bâtiments et de projets de construction, 62% ont été réglés correctement, 9% des factures ont été payées plus de 90 jours après la date d'échéance. Pour le génie civil on constate cependant un peu plus de retard, bien qu'il s'agisse ici souvent de grands projets d'infrastructures: 59% dans les délais, 20% avec retard de plus de 90 jours. Pour les travaux de construction spécialisés, comme la finition des bâtiments (plombiers, électriciens, plafonneurs, peintres ...) 67% paie globalement comme convenu, 8% n'avaient rien reçu après 90 jours.



Au niveau du comportement de paiement le secteur horeca continue de faire figure de mauvais élève avec des délais de paiement structurellement plus long. C'est surtout au niveau des débits de boissons et de la petite restauration que les factures trainent plus longtemps: seules 46% sont payées endéans les accords convenus et presque 30% des factures communiquées sont encore toujours impayées 3 mois après la date d'échéance. Pour ceux qui s'occupent d'hébergement, le tableau est un peu meilleur: 62% dans les délais, 12% après 90 jours.

Pour les différents secteurs industriels le comportement de paiement est généralement meilleur que pour la moyenne belge. La majorité des paiements est réalisée de 70 à 80% dans les délais, la plus grosse partie est payée ensuite, avec un retard de maximum 30 jours. Ce n'est que dans certaines parties de secteurs, comme les imprimeries et les fabricants de vêtement que les non-paiements peuvent atteindre de 9 à 10%, ce qui proportionnellement reste encore limité.

Les autres secteurs où les retards de paiement restent structurellement élevés sont surtout l'exploitation d'un commerce en biens immobiliers (54% endéans les délais, 18% après 90 jours) et la pêche (57% dans les délais, 25% après 90 jours).



Conclusion

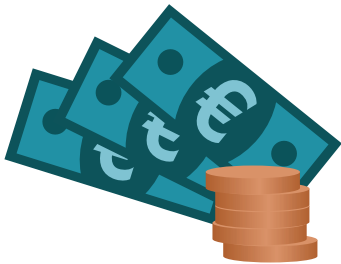
il y a une amélioration, mais ...

La nouvelle étude rend au moins une chose évidente: on voit le bout du tunnel. Suite au déclenchement de la crise en 2008, la croissance était quasi nulle au niveau de l'économie belge. Les conséquences sociales ont eu un effet boule de neige.

Que cette année, mois après mois, on ait constaté une diminution du nombre de faillites, est un bon signe. Et que le comportement de paiement tend à nouveau vers son niveau de pré-crise, l'est tout autant.

Cependant, la prudence reste de mise. De cette nouvelle étude, il ressort que le comportement de paiement présente encore toujours de grandes différences régionales. Le fait qu'Anvers, le moteur économique de la Flandre, ne présente pas un bon bulletin, donne à réfléchir. En Wallonie aussi, il y a encore du pain sur la planche.

Les entrepreneurs doivent continuer à suivre soigneusement le comportement de paiement dans leur secteur. Ils doivent continuer à bien examiner soigneusement la position de leurs clients, car il est encore trop tôt relâcher son attention. Une politique de suivi actif des créiteurs et débiteurs peut renforcer la position financière de l'entreprise. Ceci est et reste crucial. Ce n'est que lorsqu'une entreprise dispose de suffisamment de liquidités financières, qu'il lui en effet possible de renforcer la stratégie.



Encore des questions?



Graydon Belgium SA
Uitbreidingstraat 84/b1
2600 Berchem

Téléphone: 03 280 88 00
E-mail: info@graydon.be